



Le 16 septembre 2010

# DÉCLARATION DU CESRW

## À L'OCCASION DES FÊTES DE WALLONIE

---

**A l'occasion des fêtes de Wallonie, les partenaires sociaux wallons entendent réaffirmer leur attachement à une Wallonie du progrès économique, social et environnemental.**

Les partenaires sociaux sont preneurs des initiatives du Gouvernement wallon visant au redressement économique et social de la Région. A travers les avis et travaux du CESRW, ils ont apprécié les objectifs et les moyens mis en œuvre dans le cadre du «Plan Marshall», les lignes directrices du «Plan Marshall 2.Vert», qu'il s'agisse de l'aide à la création et au développement des entreprises, des pôles de compétitivité, de la recherche et de l'innovation, de la formation, des bassins scolaires ou des efforts pour l'emploi et l'inclusion sociale.

Même s'il est un peu tôt pour mesurer les effets de ces politiques sur les grands indicateurs économiques, les **partenaires sociaux wallons constatent une série d'indices encourageants**, tels que l'attractivité de la Wallonie pour les projets d'investissement, la participation des entreprises wallonnes aux programmes européens de recherche, la bonne tenue des exportations dans un contexte international difficile.

Cependant, **des efforts doivent être poursuivis pour que ces signes positifs se transforment en une amélioration générale**. C'est pourquoi, les partenaires sociaux insistent pour une mise en œuvre rapide d'une politique régionale assurant la mise en place des infrastructures nécessaires au développement des activités, comme les zones d'activités économiques. La concrétisation du projet d'«Alliance emploi-environnement» devra créer de l'emploi tout en favorisant l'environnement. Le CESRW attend aussi du Gouvernement qu'il avance de manière concertée avec les partenaires sociaux sur le projet des bassins scolaires, des pôles de synergie et des bassins de vie.

**Dans le contexte politique instable de ces derniers mois**, dans lequel un certain nombre d'acteurs n'hésitent pas à remettre en cause, parfois de manière explicite, les fondements, voire l'existence de l'Etat belge, **le CESRW tient à rappeler clairement quels sont les principes qui doivent guider la préparation d'une réforme institutionnelle :**

- **la sécurité sociale qui assure la solidarité interpersonnelle doit rester fédérale ;**
- **le caractère fédéral du droit du travail et des relations collectives du travail doit être garanti ;**
- **le transfert de compétences doit s'accompagner des moyens nécessaires tout en respectant une juste répartition des efforts budgétaires à fournir ;**
- **des mécanismes fédéraux de solidarité doivent être maintenus pour le financement de ses entités ;**
- **en matière de fiscalité, il est impératif de garantir un système qui évite une concurrence fiscale dommageable.**

Par ailleurs, les partenaires sociaux wallons insistent sur le **respect de Bruxelles comme Région à part entière** et qui doit être dotée de moyens correspondant à son statut de région, de capitale tant belge qu'euro-péenne. Ils insistent également sur le renforcement des synergies entre Bruxelles et la Wallonie.

Dans l'hypothèse probable où de nouvelles matières sont régionalisées, les partenaires sociaux sont prêts à les examiner et à établir **les bases d'une concertation sociale plus étendue.**

L'image d'une Wallonie en retard de développement s'estompe au profit d'une Wallonie qui concentre ses efforts pour se redresser. C'est cette voie-là qu'il faut poursuivre. Les partenaires sociaux wallons réaffirment avec conviction leur engagement en ce sens.

*Marie-Anne Belfroid, Président du CESRW*

*Thierry Bodson*

*Vincent Reuter*

*Marc Becker*

*Charles Istasse*

*Yvan Hayez*